

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>3</b>
<b>COMPTES ANNUELS CONSOLIDES</b>	<b>17</b>
BILAN CONSOLIDE	17
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	18
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	19
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	20
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPTES CONSOLIDES</b>	<b>40</b>
<b>COMPTES SOCIAUX</b>	<b>41</b>
BILAN DE LA SOCIETE MERE	41
COMPTE DE RESULTAT DE LA SOCIETE MERE	42
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	43
TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE DES CINQ DERNIERS EXERCICES	57
<b>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>59</b>
<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES</b>	<b>61</b>



# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de CS Communication et Systèmes et de ses filiales au cours de l'exercice 2003 et soumettre à votre approbation le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2003.

## **COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe CS pour l'exercice 2003 s'établit à 346 millions €, en retrait de 10% à taux de change et périmètre comparables par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 7,6 M€, soit 2,2% du chiffre d'affaires. Malgré la décroissance de son chiffre d'affaires, CS a consolidé sa marge opérationnelle grâce à la progression des marges sur projet et à la réduction de ses coûts de structures.

Le résultat courant s'améliore de 42% à 6,1 M€, grâce à une réduction sensible des frais financiers consécutive à la réduction de l'endettement.

Le résultat exceptionnel de -10,9 M€ (-7,3 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre ; -3,6 M€ sur le second semestre) résulte des efforts d'adaptation des structures opérationnelles et fonctionnelles à l'activité.

Le résultat net avant survaleurs est positif de 0,8 M€ sur le second semestre et s'établit à -5,1 M€ sur l'exercice 2003.

Le flux de trésorerie des opérations courantes est positif de 54,1 M€ grâce à la très nette réduction du Besoin en fonds de Roulement de 45,2 M€, d'un EBIT DA de 14,3 M€ et d'une contraction des investissements à 3,6 M€. Le flux net de trésorerie est positif de 40,5 M€ y compris le financement des efforts d'adaptation.

Fin 2003, la trésorerie nette de CS est devenue positive (+0,8 M€) ; l'endettement net était de 40 M€ au 31 décembre 2002. Le gearing s'améliore donc considérablement à -3%, contre 112% au 31 décembre 2002 et un objectif annoncé de 80%.

CS a mis en place, au cours du second trimestre 2003, un programme de factoring dont l'impact favorable de 11,5 M€ est intégré dans les flux et l'endettement présentés ci-dessus.

Au 31 décembre 2003, les fonds propres consolidés s'établissent à 28,4 M€.

## **COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE CS COMMUNICATION ET SYSTEMES**

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 5,2 M€, il est constitué essentiellement des refacturations de frais aux filiales dans le cadre des conventions réglementées. Un résultat d'exploitation de 22 K€ est dégagé en 2003. Le résultat financier positif de 10,0 M€ intègre les reprises de provisions sur titres de participation consécutives aux tests de valeur (impairment) réalisés/évoqués ci-dessus.

Une perte exceptionnelle de 9,1 M€ est constatée et se compose essentiellement d'un abandon de créance de 9,0 M€.

Le résultat social est en bénéfice 0,8 M€ contre une perte de 3,7 M€ en 2002.

Les capitaux propres sociaux s'établissent à 73,1 M€ (2002 : 72,2 M€).

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le résultat de l'exercice est constitué d'un bénéfice qui s'élève à 837 720 €, qu'il est proposé à l'Assemblée d'affecter de la façon suivante :

- à la réserve légale pour 1 500 €, afin de porter celle-ci à 2 788 124 € soit 10 % du capital,
- le solde soit 836 220 €, au report à nouveau.

Conformément à la loi, nous rappelons qu'au titre des exercices 2000, 2001 et 2002, CS COMMUNICATION & SYSTEMES, n'a pas distribué de dividendes.

## **MISE EN ŒUVRE DES NORMES IFRS (INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS) DANS LE GROUPE CS COMMUNICATION & SYSTEMES**

En application du règlement européen n°1606/2002 et conformément à la norme IFRS 1 intitulée «Adoption des normes IFRS en tant que référentiel comptable», les comptes consolidés du groupe CS au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 seront établis selon les normes comptables internationales (IFRS) en vigueur à cette date avec des comptes comparatifs de l'exercice 2004 établis selon les mêmes normes.

Afin de publier cette information comparative, le groupe CS devra préparer un bilan d'ouverture au 1er janvier 2004, point de départ pour appliquer les normes IFRS et date à laquelle les impacts liés à la transition seront enregistrés, principalement en capitaux propres.

Dans ce contexte, le groupe a mis en place un projet de conversion aux normes IFRS mi 2003, avec pour objectif d'identifier les principales différences de méthodes comptables et de préparer le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 conforme aux normes applicables en 2005. Cette analyse ne sera complète que lors de la publication par l'IASB des dernières normes attendues et de leur approbation par l'Union Européenne.

## DESCRIPTION DU PROJET ET ETAT D'AVANCEMENT

Afin d'assurer l'homogénéité des politiques comptables et de leur mise en œuvre au sein du groupe, le projet de conversion IFRS est mené par une équipe centrale qui anime l'ensemble du projet pour le groupe. Ce groupe est assisté par un conseil externe de premier rang.

La première phase, en cours, du projet dite de "diagnostic" vise à identifier et à mesurer les écarts entre les nouvelles normes et la pratique actuelle. Elle sera suivie en 2004 d'une mise en œuvre en terme de processus et de systèmes d'informations pour être opérationnel en 2005.

Des actions de formation générale aux normes IFRS ont été conduites depuis mi 2003, destinées prioritairement aux acteurs clés amenés à contribuer aux travaux du projet. Les actions de formation s'intensifieront en 2004, vis-à-vis notamment des opérationnels dans les directions comptables et financières.

## DESCRIPTIONS DES PRINCIPALES DIVERGENCES DEJA IDENTIFIEES

Certaines normes et interprétations importantes, qui seront en vigueur au 31 décembre 2005, ne sont pas encore publiées dans leur version définitive par l'IASB. Il s'agit notamment des normes relatives aux paiements sur base d'actions (ED 2), aux regroupements d'entreprises (ED 3), aux actifs détenus en vue de leur cession ultérieure (ED 4) ou à la macro couverture (IAS 39 – complément), ainsi que des versions révisées des normes relatives aux dépréciations d'actifs (IAS 36) et aux actifs incorporels (IAS 38).

De plus, les normes précitées ainsi que d'autres déjà publiées par l'IASB ne sont pas encore approuvées par l'Union Européenne comme les normes relatives aux instruments financiers (IAS 32 et 38), la première adoption des IFRS (IFRS 1) et toutes les normes révisées dans le cadre du projet «improvements».

Compte tenu des révisions attendues de certaines de ces normes ou de la perspective de publications de nouvelles normes, le groupe n'est donc pas totalement en mesure d'identifier et d'estimer l'incidence du passage aux IFRS.

Les principales divergences identifiées sont les suivantes :

- La norme IAS 27 relative aux comptes consolidés et son interprétation SIC-12 conduisent à consolider l'ensemble des entités contrôlées, même si le groupe ne détient aucune participation dans l'entité contrôlée. Les modalités d'application de cette interprétation sont en cours de revue mais l'impact semble a priori très faible, quelques filiales de faible importance devraient intégrer le périmètre du groupe.
- Le total des actifs et passifs du Groupe, notamment du fait de transactions résultant des programmes de cession des créances commerciales ou de garanties données pourrait être sensiblement impacté ; ces informations figurent aujourd'hui pour l'essentiel dans les notes annexes sous le vocable 'endettement économique. De même, la norme IAS 17 conduira le groupe à retraiter les contrat de location-financement. L'impact le plus important devrait être lié à des contrats de crédit bail immobilier.
- La norme IFRS19 sur les avantages au personnel conduira le groupe à provisionner essentiellement les engagements de retraite, à ce jour en engagements hors bilan. De même, l'application du projet de norme IFRS 2 aura pour conséquence de modifier le mode de comptabilisation des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par le Groupe à ses employés.
- D'autres normes non encore adoptées par l'Union Européenne (instruments financiers) sont susceptibles d'avoir une incidence sur les comptes au titre de l'exercice 2005 et du comparatif 2004 si elles étaient in fine applicables aux sociétés cotées de l'Union Européennes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

- Enfin, la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IFRS en tant que référentiel comptable prévoit des dispositions spécifiques pour la transition aux IFRS et des options qui sont actuellement à l'étude par le groupe ; elles concernent notamment le retraitement ou non des regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004, l'évaluation des immobilisations au 1er janvier 2004, la mise à zéro des écarts actuariels liés aux engagements de retraite et celle des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres.
- Les frais de développement engagés par le groupe qui sont actuellement comptabilisés en charges devront être comptabilisés dans l'actif dans le respect des critères fixés par la norme IAS 38

## **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

La présentation du compte de résultat consolidé devra être modifiée pour tenir compte de :

- la suppression des produits et charges non opérationnels ;
- la réintégration au niveau du résultat opérationnel des charges d'amortissement et de dépréciation liées aux écarts d'acquisition,
- la comptabilisation des contrats de location-financement ;

La présentation du bilan devrait être revue pour séparer les éléments court terme des éléments long terme.

## **PRINCIPAUX IMPACTS SUR LES PROCESSUS ET LES SYSTEMES D'INFORMATION**

En ce qui concerne l'environnement des systèmes d'information et l'adaptation des ERP dans le cadre du projet de conversion aux normes IFRS, le diagnostic est toujours en cours. Le Groupe a identifié à ce jour un certain nombre de besoins d'adaptation (formats des états financiers, paramétrage d'informations à donner, .....). Toutefois, le cahier des charges relatif aux systèmes d'information ne pourra être finalisé que lorsque l'ensemble des modalités d'application des principes et options comptables retenus par le groupe sera arrêté.

## **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les activités de services informatiques ne nécessitent pas de gros investissements de R&D. L'activité R&D a concerné essentiellement les activités de Défense et Contrôle aérien (SAF 3000, Alba) et l'activité Route (produit MELHODY et télépéage).

CS poursuit ses participations aux programmes de Recherche soutenus par les Ministères de la Recherche et de l'Industrie, ainsi que ceux soutenus par la Commission Européenne dans le cadre du 6<sup>o</sup> PCRD (Programme Cadre de Recherche et Démonstration). Une Quinzaine de projets européens sont actuellement en cours de production ainsi que 10 projets soutenus par les Ministères dans les programmes RNRT (Recherche en Télécom), RNTL (Recherche en Technologies Logicielles), RIAMM (Audiovisuel et Multimédia), OPPIDUM ( sécurité), RNTS (Technologies pour la santé), RTE (Réseau Terre et Espace), PREDIT (Transport). Ces projets ont une durée de 2 à 3 ans.

CS est mobilisé par plusieurs grands projets européens - (réalité virtuelle, middleware distribué Datagrid, gestion des transports aériens, génie logiciel, etc) - et nationaux - (indexation d'images par le contenu, évolution de la méthode UML et temps réel, prévisions et gestion des risques etc.). CS est associé dans ce cadre à des partenaires tels que le CERN, l'INRIA, l'INA, France Télécom, le CEA, EADS, Météo france...

## **ACTIVITES DES DIVISIONS ET AUTRES FILIALES CONSOLIDEES**

### **CS, concepteur, intégrateur, opérateur de systèmes critiques**

CS est un acteur majeur de la conception, de l'intégration et de l'exploitation d'applications, de systèmes et d'infrastructures critiques. Au tout premier rang sur ses marchés (1<sup>er</sup> sur le marché français des applications industrielles et critiques et 3<sup>ème</sup> pour les services d'infrastructures informatiques), CS accompagne ses clients sur le long terme en leur apportant les solutions les mieux adaptées à leurs besoins et à leurs budgets. Maître d'œuvre de grands projets complexes, CS réalise 70% de son chiffre d'affaires sur des projets pluriannuels.

CS met au service de ses clients les technologies les plus innovantes pour construire des solutions globales dans le domaine des systèmes et services informatiques, CS se situe parmi les leaders européens sur ses marchés grâce à sa capacité d'innovation et à son potentiel humain et technologique.

En particulier, CS occupe des positions de leader dans les domaines suivants :

- **Aérospatial** : 1<sup>er</sup> prestataire français de service informatique pour le spatial et 2<sup>ème</sup> européen
- **Network Services** : 1<sup>er</sup> en France dans le domaine de l'intégration de réseaux et des systèmes de communication.
- **Infogérance** : acteur majeur Français dans l'administration des systèmes distribués.
- **Réalité virtuelle** : 1<sup>er</sup> pôle européen.
- **Trafic Aérien** : 1<sup>er</sup> en France pour les systèmes de communication
- **Systèmes de péage et de télépéage** : 3<sup>ème</sup> prestataire mondial
- **Simulation numérique** : 1<sup>er</sup> pôle européen
- **Conversion de systèmes et migration de données** : dans le Top 3 en France

Afin de couvrir au mieux les domaines industriels adressés, CS a choisi une organisation opérationnelle structurée en divisions, chacune d'elles focalise aujourd'hui sa stratégie sur un ensemble de domaines précis. Par ailleurs, pour accélérer son déploiement marketing et commercial, CS a créé au cours du second semestre 2003 des directions de secteurs pour couvrir de manière globale la totalité des besoins de ses 10 secteurs/grands comptes stratégiques (Espace, Aéronautique, Défense, Aviation civile et militaire, Opérateurs Télécoms, Utilities, Automobiles, Collectivités, Banques, Distribution/logistique).

Par ailleurs, CS développe des offres transverses dans le domaine des logiciels libres, de la gestion de patrimoine informatique, de la grille de données et de calcul et de la sécurité et sûreté de fonctionnement.

### **APPLICATIONS INDUSTRIELLES ET CRITIQUES**

L'activité **Applications Industrielles et Critiques** (AIC), dont le chiffre d'affaires s'établit en 2003 à 88 M€, développe des applications dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de l'environnement, de l'énergie et de l'automobile et de la mobilité.

Ses équipes capitalisent aujourd'hui un savoir-faire unique issu de plus de 25 ans de présence ininterrompue dans ces secteurs, acquis sur des projets nationaux ou internationaux.

L'activité AIC de CS couvre une large gamme de prestations :

- l'ingénierie et l'intégration de systèmes opérationnels : centres de contrôle de satellites, logiciels embarqués, systèmes de contrôle temps réel, traitement de l'image et du signal, simulateurs, réseaux,
- les solutions PLM : Systèmes de Gestion de Données Techniques, ingénierie documentaire, les systèmes de Soutien Logistique ou d'assistance à la maintenance et exploitation (MRO), le groupware, l'aide à la décision,
- le calcul scientifique : modélisation mathématique, simulation numérique et mécanique spatiale,
- la réalité virtuelle,
- la géomatique et le traitement d'images
- le génie logiciel : méthodes, outils et environnements de développement de logiciels temps réel ou non temps réel,
- le conseil dans le domaine de la qualité, de la sécurité, des méthodes (UML), de l'assistance à maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

Au cours de l'exercice 2003, cette activité a développé ses partenariats avec les grands donneurs d'ordre du secteur. Notamment avec Airbus Industrie. CS a par ailleurs étendu ses réalisations aux équipementiers de l'aéronautique tels que Turboméca – pour des systèmes de régulation de turbines-, Rockwell Collins France, ou encore Pratt et Whitney au Canada.

La crise du secteur spatial a entraîné une baisse du chiffre d'affaires des activités liées au CNES, à Astrium et Scot (filiale commune entre CS et le CNES). Cependant, CS intensifie son approche commerciale avec l'ESA et a notamment remporté un contrat pour le développement d'applications de télémessures et de télécommandes de satellites.

CS développe également des infrastructures X-Net intégrées dans l'architecture de l'entreprise à travers une couche de middleware. CS assure la mise en place de plateformes sécurisées, en adressant de manière transverse les problématiques de la sécurité et de la qualité de services.

Reconnu pour son expertise dans la maîtrise des systèmes et applications de « haute performance » conjuguant innovation, sécurisation, et maîtrise des délais et des coûts, CS étend progressivement son expertise à l'ensemble des secteurs d'activité. Présent dans le secteur de la Banque, des opérateurs télécoms et de la Distribution, et des grandes Administrations, CS apporte à ses clients sécurisation et continuité de fonctionnement.

CS conforte par ailleurs sa position sur le secteur bancaire avec le déploiement du réseau de services aux banques (RSB) pour le compte du groupement des cartes bancaires et a été retenu pour en assurer le maintien en condition opérationnelle.

L'activité Applications Industrielles et Critiques a piloté opérationnellement en 2003, 3 filiales : SCOT, CS Canada et CAM en Allemagne.

### **INTEGRATION DE SYSTEMES CRITIQUES**

Le chiffre d'affaires de cette activité s'établit à 95 M€ en 2003.

### **DEFENSE/CONTROLE DE TRAFIC AERIEN (70% DE L'ACTIVITE ISC)**

Présent depuis plus de 30 ans dans le domaine du contrôle aérien grâce à son savoir-faire en intégration de systèmes techniques et de communication, CS a progressivement



consolidé son positionnement comme acteur global et maître d'œuvre. CS offre désormais comme systémier clés en main, une nouvelle génération high tech de centres de contrôle aérien terminal.

Leader en France dans les systèmes de communications vocales, CS est partenaire des autorités civiles et militaires depuis plus de 30 ans. Grâce à un effort de R&D, CS offre une gamme complète de produits et une expertise en réseaux de communication et en commutation radio et téléphone sécurisés

Maître d'œuvre pour la réalisation du nouveau système de radio-communication sol-air de l'Armée de l'Air Française, SRSA, successeur de METEOR, CS a pour objectif de doter à l'horizon 2006 les centres de contrôle aérien de nouveaux moyens de transmission sécurisés pour voix et données avec les aéronefs. Par ailleurs CS poursuit la refonte complète des tours de contrôle et centres de contrôle d'approche des 26 bases aériennes militaires, contrat CLA 2000. Ce projet, d'un montant de 150 M€, dont la phase de réalisation a démarré début 2002, se déroulera jusqu'en 2009.

Grâce à son expertise technologique (traitement du signal, communication, simulation, ...) CS intervient dans les programmes de définition des futurs systèmes de guerre électronique, de systèmes de communication sol-sol, sol-air, satellitaires et pour les centres d'opération de la Sécurité Civile.

Par ailleurs, dans le domaine de la marine nationale, la DCN a retenu CS pour le développement d'un système de prédiction de la couverture électromagnétique des radars en fonction des conditions météorologiques et géographique.

### **ROUTE (30% DE L'ACTIVITE ISC)**

Leader pour les applications de péage, télépéage et gestion de trafic, CS est également le premier fournisseur de badges TIS (Télépéage Inter Société) en France. L'année 2003 a été marquée par un ralentissement de la vente de badges de télépéage en France. Cependant, CS poursuit le déploiement de son savoir-faire dans le « free flow » avec la signature d'un contrat au Chili après celui des autoroutes de Virginie en 2002.

L'activité Route regroupait en 2003 plusieurs filiales : Intrans à New York et à Puerto Rico, et une filiale au Chili et en Angleterre.

### **NETWORK SERVICES**

Le chiffre d'affaires de cette activité s'établit à 55 M€ en 2003.

CS assure l'audit, la conception et le déploiement de l'infrastructure réseaux (LAN, MAN, WAN) de grandes entreprises nationales. CS délivre ainsi ses prestations auprès d'entreprises issues de la grande distribution (Auchan, Carrefour, Leclerc, Intermarché...), du secteur bancaire (Crédit Lyonnais, Banques Populaires, Caisses des dépôts et consignations...), de l'industrie (EADS, Snecma...).... Premier intégrateur des solutions Nortel en France et troisième pour les équipements Cisco, Network Services bénéficie de la fidélité des plus grandes entreprises implantées sur l'hexagone, comme la Poste ou encore le Ministère de l'intérieur pour lequel CS assure l'intégration Lan et Wan. La qualité de service, l'expertise des équipes, la présence sur l'ensemble du territoire établissent CS comme l'un des premiers intégrateurs de réseaux en France.

En 2003, cette activité a également développé de nouvelles offres, notamment dans le domaine de la vidéo-surveillance sur IP. A ce titre CS assure le déploiement de la vidéo-surveillance sur réseau IP pour la SNCF et pour la ville de Lyon.

## **INFOGERANCE ET TRANSFORMATION DE SYSTEMES D'INFORMATION**

Le chiffre d'affaires de cette activité s'établit à 116 M€ en 2003.

Spécialiste en administration de systèmes et en exploitation d'applications, CS met en œuvre une offre globale pour optimiser les coûts des systèmes d'information et de communication pour réduire les charges de fonctionnement des services, des matériels et des logiciels infogérés de ses clients.

CS déploie une offre complète et modulaire : du poste de travail aux serveurs, en passant par les réseaux, CS supervise et administre l'ensemble des ressources de ses clients comme maître d'œuvre unique pour optimiser les flux d'informations.

Industriel de la production, CS conjugue méthodes, processus d'industrialisation, apport de compétences et d'expertises. Notre expérience permet de proposer une solution souple et flexible pour une meilleure adaptation aux besoins « métiers », aux exigences financières de nos clients et à l'évolution de leur environnement.

Spécialiste dans la gestion et l'évolution des systèmes d'information et de communication, CS met en œuvre une approche globale pour optimiser les coûts des systèmes d'information et de communication, réduire les charges de fonctionnement des services.

CS accompagne ses clients dans leur stratégie de changement. En s'appuyant sur un industriel des services informatiques, capable d'améliorer les processus internes et de dégager rapidement des ressources utiles, les clients bénéficient d'une véritable flexibilité opérationnelle qui contribue à des gains de productivité et d'efficacité élevés.

CS a été notamment retenu en 2003 pour assurer l'infogérance globale du logisticien STACI et l'infogérance des chaînes de production d'Altis semi-conducteurs.

De l'infrastructure au domaine applicatif, les solutions CS permettent aux entreprises et aux organisations de dynamiser leurs relations commerciales avec leurs clients et leurs partenaires, de sécuriser leurs échanges, d'améliorer leur compétitivité et de rationaliser leurs plates-formes informatiques.

CS prend en charge la migration de données, la conversion de systèmes et la TMA de grandes entreprises et également de banques. En 2003, des contrats significatifs ont été remportés tels que la migration de données dans le cadre du regroupement des plates-formes informatiques pour le Groupe Banque Populaire, la migration de données.

## **ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE SOCIALE DE LA SOCIETE**

Au cœur des valeurs de CS, le capital humain occupe une place prépondérante. Près de 3500 collaborateurs oeuvrent chaque jour pour un objectif commun : offrir au client les solutions adaptées à leurs attentes et les aider à définir et appliquer leur stratégie de changement. Leurs valeurs : l'écoute du client, la transparence, le sens du service et un savoir-faire reconnu.

CS est reconnu pour l'expertise de ses collaborateurs dans la maîtrise des projets les plus critiques. À ce titre, CS déploie un réseau d'experts dont la mission est de conseiller et d'apporter aux clients les solutions technologiques les mieux adaptées à leurs besoins et à leurs évolutions. Leur mission : répondre aux enjeux de demain. A ce titre CS est également amené à mettre à disposition des écoles et universités ses experts qui

dispensent des cours sur l'état de l'art.

Par ailleurs, CS organise chaque année le Prix CS des Technologies de l'Information qui contribue à encourager de jeunes chercheurs et à promouvoir l'innovation dans l'entreprise.

CS est une société de services informatiques. Par conséquent, son activité ne présente aucun risque industriel ni environnemental.

### **RESSOURCES HUMAINES**

L'effectif du Groupe au 31 Décembre 2003 est de 3 391, contre 3 752 collaborateurs au 31 Décembre 2002, à périmètre comparable.

Dans le cadre de son programme d'amélioration structurelle, CS poursuit l'adaptation de ses structures à son niveau d'activité. Les effectifs ont donc baissé de 8% en effectif moyen de 2002 à 2003. Cette baisse est liée au non-remplacement des départs (turnover de 6%) et à la limitation des embauches (88 collaborateurs recrutés en 2003). Par ailleurs l'entreprise limite le nombre de ses effectifs administratifs par rapport aux effectifs non administratifs.

2,4% de la masse salariale ont été consacrés à la formation en 2003. CS s'est engagé dans un programme de formation fédérateur et structurant pour 380 de ses collaborateurs (commerciaux et managers de contrats, en particulier). Ce programme est associé, pour les managers de contrats, à une certification pour valider et conforter les acquis. Cette certification permet de valider les compétences et l'efficacité de nos intervenants et de leur offrir dans le cadre d'une évolution de carrière, la reconnaissance de leur statut.

L'objectif de ce programme est de professionnaliser la démarche, favoriser la cohésion, l'échange et le développement d'une culture commune et de faciliter la mobilité et l'évolution de carrières des collaborateurs.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Pour favoriser une approche plus globale des projets, les filiales de l'Europe de l'Est ont été intégrées opérationnellement aux activités en fonction de leur expertise et savoir-faire. Ainsi la filiale Croate est dorénavant rattachée à l'activité Intégration de systèmes critiques et la filiale roumaine à l'Activité Applications Industrielles et critiques.

### **PERSPECTIVES 2004**

En 2004, CS poursuit et accélère son déploiement marketing et commercial comme concepteur, intégrateur et opérateur d'applications et de systèmes critiques. CS maintient, par ailleurs, la priorité donnée à ses objectifs d'amélioration du résultat d'exploitation.

### **INFORMATION SUR LES PRISES DE PARTICIPATION**

Votre Conseil vous rappelle qu'il n'y a pas eu de prise de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice 2003.

## **CAPITAL SOCIAL**

Votre Conseil vous rappelle que le capital social a évolué de la façon suivante au cours de l'exercice 2003 :

Au début de l'année 2003, le capital s'élevait à la somme de 84 992 046,04 €, divisé en 5.573.248 actions de 15,25 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

- L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2003 a décidé de réduire le capital, précédemment fixé à 84 992 046,04 €, de 57.125.792 € par réduction du nominal des actions et imputation du compte report à nouveau débiteur. Le capital de la société a donc été fixé à la somme de 27 866 240 €, divisé en 5 573 248 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie,
- En date du 10 décembre 2003, l'exercice de 2 000 bons de souscription d'actions CS, émis dans le cadre de l'augmentation de capital réservée à CS MANAGEMENT en juin 2001, a généré une augmentation du capital de 10 000 €. Le capital de la société a donc été fixé à la somme de 27 876 240 €, divisé en 5 575 248 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.
- En date du 30 décembre 2003, l'exercice de 1 000 bons de souscription d'actions CS, émis dans le cadre de l'augmentation de capital réservée à CS MANAGEMENT en juin 2001, a généré une augmentation du capital de 5 000 €. Le capital de la société a donc été fixé à la somme de 27 881 240 €, divisé en 5 576 248 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Au 31 décembre 2003, le capital de la société s'élevait donc à la somme de 27 881 240 €, divisé en 5 576 248 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Votre Conseil vous rappelle par ailleurs que la société détient au 31 décembre 2003, 7 338 actions d'autocontrôle en garantie de deux plans d'options d'achat d'actions. Ces actions ont été acquises dans le cadre d'un Programme de rachat, décidé par le Conseil d'Administration du 10 juillet 2003, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2003. Ce programme de rachat d'actions, a fait l'objet, conformément aux dispositions du Règlement n° 98-02 modifié par le Règlement n° 2000-06 de la Commission des Opérations de Bourse, de la rédaction d'une note d'information, qui a obtenu le visa de la COB - N° 03-737 en date du 4 août 2003.

## **REPARTITION DU CAPITAL**

Conformément à l'article 233-13 du Code de Commerce, les actionnaires suivants ont déclaré détenir :

- plus de 5% du capital : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
- plus de 50% : Groupe SAVA & CIE.

## **ACTIONNARIAT SALARIE**

La part du capital et des droits de vote détenus par le personnel (hors SAVA & Cie) s'élève à environ 3,63 % du capital et 5,58 % des droits de vote, dont le Fonds Commun de Placement Actions CS, qui détient 9 143 actions de la société ainsi que les droits de vote associés.

## **OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

### **OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AU COURS DE L'EXERCICE**

Le Conseil d'Administration du 13 janvier 2003 a mis en place un plan d'options d'achat d'actions, portant sur 20 000 titres à acquérir au prix de 15,25 € et le Conseil d'Administration du 5 septembre 2003, a mis en place un plan d'achat d'actions, portant sur 19 000 titres à acquérir au prix de 15,25 €.

### **HARMONISATION DES BONS DE SOUSCRIPTION EMIS EN 2001 ET 2002**

Votre Conseil vous rappelle, qu'afin d'harmoniser la période d'exercice de tous les BSA émis par CS COMMUNICATION & SYSTEMES, l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2003 a décidé de prolonger la période d'exercice des BSA n° 1 et n° 2 émis en 2001 pour aligner cette période sur celle des BSA émis en 2002, soit jusqu'au 30 octobre 2005.

Par ailleurs, il est prévu d'admettre les BSA n° 1 et 2 émis le 29 juin 2001 aux négociations du 1<sup>ER</sup> marché Euronext/Paris SA, sur la même ligne que les BSA émis le 31 mai 2002.

### **OPERATIONS EFFECTUEES SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET LES BSA AU COURS DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice écoulé :

- aucune levée d'option de souscription d'actions n'a été effectuée,
- 3 000 BSA 2001 ont été exercés, générant une augmentation du capital social de 15 000 €.

## **REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de la loi NRE du 15 mai 2001, votre Conseil vous rappelle les rémunérations et avantages en nature versés au cours de l'exercice aux administrateurs ou à des sociétés dont ils sont administrateurs ou gérants :

- M. Yazid SABEG : 468 400 € (rémunération totale comprenant part fixe et variable, primes et avantages de toute nature)
- M. Gérard JOUSSET : 384 972 € (rémunération totale comprenant part fixe et variable, primes et avantages de toute nature)
- M. Eric BLANC-GARIN : 279 830 € (rémunération totale comprenant part fixe et variable, primes et avantages de toute nature)
- M. Olivier PHILIP : 2 396,35 € (honoraires et notes de frais au titre de la convention existante avec CS)

Conformément aux dispositions de la loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> août 2003, votre Conseil vous rappelle qu'aucune rémunération ni avantage en nature n'a été versé au cours de l'exercice aux mandataires sociaux du Groupe CS COMMUNICATION & SYSTEMES, de la part des sociétés contrôlées par CS COMMUNICATION & SYSTEMES ou de la part des sociétés qui contrôlent cette dernière.

## **MODE D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE**

Votre Conseil vous rappelle qu'il a décidé, dans sa séance du 18 décembre 2001, de mettre en application l'option de dissociation des pouvoirs prévue par la loi NRE du 15 mai 2001 et les statuts de la société et de confier la Direction Générale de la société à un Directeur Général.

## **MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de la loi NRE du 15 mai 2001, votre Conseil vous rappelle les autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice écoulé, par les mandataires sociaux de notre société.

### **Yazid SABEG** - Président du Conseil d'Administration

- Président-directeur général de QUADRAL
- Président-directeur général d'ARMATEL
- Administrateur de CS SYSTEMES D'INFORMATION
- Administrateur de CS ROUTE
- Représentant de la société SAVA Sàrl, gérant de SAVA et Cie, société de droit luxembourgeois
- Gérant de la société SAVA Sàrl, société de droit luxembourgeois, gérant commandité de SAVA & Cie

### **Gérard JOUSSET** – Directeur Général

- Président Directeur Général de CS SYSTEMES d'INFORMATION
- Administrateur de l'ISEN de Brest
- Vice-Président et Administrateur de l'URRPIMMEC – Groupe Malakoff

### **Eric BLANC-GARIN** - Directeur Général Délégué et représentant permanent de SAVA & Cie, Administrateur, depuis le 5 septembre 2003

- Administrateur de QUADRAL
- Administrateur d'ARMATEL
- Administrateur de CS SYSTEMES d'INFORMATION
- Censeur de SOFRESA
- Commissaire de SAVA & Cie, société de droit luxembourgeois

### **Antoine VEIL**

- Président d'A.V. Consultants
- Administrateur de Saga
- Administrateur de ANCV depuis le 24.12.2002

### **Claude PIERRE-BROSSOLETTE**

- Président-Directeur Général de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat)
- Président du Conseil de Surveillance de Pirelli Câbles et Systèmes
- Membre du Conseil de Surveillance de DIL France, jusqu'en juillet 2002

### **Ivan BARBOT**

- Président-Directeur Général de SOFEMA
- Représentant permanent de SOFEMA SA au Conseil d'Administration de DCI,
- Chairman de SOFEMA FAR EAST, filiale à 100 % de SOFEMA SA,
- Présidente de SOFEMA AMERICA LATINA, filiale à 100 % de SOFEMA SA.

### **Patrice MIGNON**

- Président de Dresdner Kleinwort Wasserstein France SAS
- Président de Dresdner Bank Gestions France SAS
- Président du Conseil d'Administration de Dresdner Gestion Privée SA

### **Olivier BARRE**

- Membre du Directoire de EUROPE FINANCE & INDUSTRIE
- Administrateur de ASSYSTEM (jusqu'en mars 2003)
- Administrateur de NOVATEC

### **Francis GUTMANN**

- Membre du Conseil de Surveillance de GALAXY FUND (Groupe CDC), jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2003
- Gérant de Sonemes

**Gilles MARCHIAT**, représentant permanent de SAVA & Cie jusqu'au 5 septembre 2003, en nom propre ensuite

- Administrateur de QUADRAL
- Représentant permanent de SAVA & Cie au sein du Conseil d'ARMATEL
- Commissaire de SAVA & Cie, société de droit luxembourgeois

### **Bertrand LARRERA de MOREL**

- Néant

**Olivier PHILIP** (jusqu'au 10 juillet 2003)

- Administrateur de Gestion Immobilière
- Administrateur de INVESCO
- Administrateur de BERNIS TRANSPORTS

**Alain DUMENIL** (jusqu'au 5 septembre 2003)

- Président-directeur général de ACANTHE DEVELOPPEMENT
- Président-directeur général de AD Capital
- Administrateur de la Société Nouvelle des Etablissements ADT

## **COMITES CONSTITUES PAR L'ORGANE D'ADMINISTRATION**

Le gouvernement d'entreprise de CS COMMUNICATION & SYSTEMES est composé de trois comités :

- comité des comptes,
- comité des rémunérations,
- comité de la stratégie,

dont la composition est rappelée ci-après :

### **Comité des comptes**

- M. Claude PIERRE-BROSSOLETTE
- M. Patrice MIGNON
- M. Alain DUMENIL (jusqu'au 5 septembre 2003)
- M. Bertrand LARRERA de MOREL (depuis le 5 septembre 2003)

### **Comité des rémunérations**

- M. Olivier PHILIP (jusqu'au 10 juillet 2003)
- M. Patrice MIGNON (depuis janvier 2004)
- M. Olivier BARRE
- M. Gilles MARCHIAT

### **Comité stratégique**

- M. Claude PIERRE-BROSSOLETTE
- M. Bertrand LARRERA DE MOREL
- M. Francis GUTMANN

## **RATIFICATION DE COOPTATIONS D'ADMINISTRATEURS**

Il vous est proposé de ratifier les cooptations d'administrateurs suivantes :

- cooptation de M. Gilles MARCHIAT, en qualité d'Administrateur, faite par le Conseil d'Administration du 5 septembre 2003 en remplacement de M. Alain DUMENIL, pour la durée restant à courir du mandat de M. Alain DUMENIL, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003,
- cooptation de M. Michel SCHELLER, en qualité d'Administrateur, faite par le Conseil d'Administration du 30 janvier 2004 en remplacement de M. Olivier PHILIP, pour la durée

restant à courir du mandat de M. Olivier PHILIP, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- cooptation de M. Jean-Pascal TRANIE en qualité d'Administrateur, faite par le Conseil d'Administration du 30 janvier 2004 en remplacement de M. Francis GUTMANN, pour la durée restant à courir du mandat de M. Francis GUTMANN, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.
- cooptation de M. Jean-Bernard OUVRIEU en qualité d'Administrateur, faite par le Conseil d'Administration du 5 mars 2004 en remplacement de M. Ivan BARBOT, pour la durée restant à courir du mandat de M. Ivan BARBOT, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

### **RENOUVELLEMENT DE MANDAT DES ADMINISTRATEURS**

Il vous est proposé de renouveler les mandats de l'ensemble des administrateurs de la société pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

### **RATIFICATION DU TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Il vous est proposé de ratifier le changement de siège social du 88, rue Brillat-Savarin à 75013 PARIS au 54-56, avenue Hoche à 75008 PARIS, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2003, décidé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 12 décembre 2003.

### **MANDAT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Votre Conseil vous rappelle que le mandat du Cabinet CALAN, RAMOLINO & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, ainsi que le mandat du Cabinet BEAS, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration lors de la prochaine assemblée.

Il vous est proposé de nommer le Cabinet DELOITTE, TOUCHE, TOHMATSU (maison-mère du Cabinet CALAN, RAMOLIN & Associés), 185, avenue Charles de Gaulle, à 92200 NEUILLY sur Seine, comme commissaire aux comptes titulaire en remplacement du Cabinet CALAN, RAMOLINO & Associés, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Il vous est par ailleurs proposé de renouveler le mandat du Cabinet B.E.A.S., 7-9 Villa Houssay à 92200 NEUILLY, comme Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

### **REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS**

Il vous est proposé de fixer le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration, au prorata respectif de leurs présences dans les réunions du Conseil et des Comités, à un montant de 150 000 euros, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 28 mai 2004, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir ces jetons entre les administrateurs concernés.

---

Le tableau des résultats des cinq dernières années est annexé au présent rapport.

---

Les explications données dans le présent rapport, nous conduisent à espérer que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président du Conseil d'Administration



# COMPTES CONSOLIDES

## BILAN CONSOLIDE

<b>ACTIF</b>				
(en milliers d'euros)	Note n°	2003	2002	2001
		Montant net	Montant net	Montant net
Ecart d'acquisition	5	44 679	47 087	50 694
Immobilisations incorporelles	4	3 997	3 912	5 185
Immobilisations corporelles	6	9 637	13 503	16 505
Immobilisations financières	7	6 721	6 419	7 965
Titres mis en équivalence		0	0	0
<b>Actif immobilisé</b>		<b>65 034</b>	<b>70 921</b>	<b>80 349</b>
Stocks et en-cours	8	9 352	9 266	16 735
Clients et comptes rattachés	9	70 830	77 214	109 222
Autres créances et comptes de régularisation	10	29 331	26 104	26 780
Valeurs mobilières de placement	11	41 619	9 394	4 071
Disponibilités	11	12 575	22 437	20 668
<b>Actif circulant</b>		<b>163 707</b>	<b>144 415</b>	<b>177 476</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>228 741</b>	<b>215 336</b>	<b>257 825</b>
<b>PASSIF</b>				
(en milliers d'euros)		2 003	2 002	2 001
Capital social		27 881	84 992	69 757
Primes liées au capital		44 369	86 473	85 388
Réserves consolidées		(35 946)	(128 037)	(96 553)
Résultat net/part du Groupe		(8 514)	(7 469)	(30 990)
<b>Capitaux propres du groupe</b>	12	<b>27 790</b>	<b>35 959</b>	<b>27 602</b>
Réserves		747	108	170
Résultat net/part des minoritaires		(137)	(507)	638
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>610</b>	<b>(399)</b>	<b>808</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	13	<b>15 789</b>	<b>17 536</b>	<b>30 308</b>
Emprunts et dettes financières	14	21 040	12 485	29 204
Fournisseurs et comptes rattachés		63 870	39 648	53 542
Autres dettes et comptes de régularisation		99 642	110 107	116 361
<b>Dettes</b>		<b>184 552</b>	<b>162 240</b>	<b>199 107</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>228 741</b>	<b>215 336</b>	<b>257 825</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	note N°	2 003	2 002	2 001
Chiffre d'affaires	3	346 128	386 919	427 909
Production stockée		2 152	-2 333	237
Production immobilisée		522	151	1 295
<b>PRODUCTION DE LA PERIODE</b>		<b>348 802</b>	<b>384 737</b>	<b>429 441</b>
Achats et charges externes		-132 527	-148 541	-197 923
Impôts, taxes et versements assimilés		-6 721	-7 470	-9 989
Charges de personnel	15	-196 662	-214 013	-219 642
Autres produits		2 208	2 746	1 385
Autres charges		-792	-746	-2 013
<b>EBITDA</b>		<b>14 308</b>	<b>16 713</b>	<b>1 259</b>
Reprises sur provisions, amortissements		17 800	4 025	12 943
Dotations aux amortissements		-7 382	-8 388	-8 508
Dotations aux provisions		-17 113	-4 562	-10 604
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	4	<b>7 613</b>	<b>7 788</b>	<b>-4 910</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	16	<b>-1 483</b>	<b>-3 444</b>	<b>-5 272</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGRES</b>		<b>6 130</b>	<b>4 344</b>	<b>-10 182</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	18	<b>-10 904</b>	<b>-8 434</b>	<b>-19 209</b>
Impôts sur les résultats [( ) charge]		-291	-272	2 726
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence		0	0	0
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES HORS ECARTS D'ACQUISITION</b>		<b>-5 065</b>	<b>-4 362</b>	<b>-26 665</b>
Part des minoritaires (si bénéfice en -)		137	507	-638
Dotations/reprises sur écarts d'acquisition		-3 586	-3 614	-3 687
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-8 514</b>	<b>-7 469</b>	<b>-30 990</b>
Résultat net par action		-1,527	-1,340	-6,630
Résultat net dilué par action		-1,527	-1,340	-6,630

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE  
CONSOLIDES**

(en milliers d'euros)	Note n°	2 003	2 002	2 001
Résultat net consolidé		-8 651	-7 976	-30 352
Perte/profit des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)		0	0	0
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :				
- Amortissements/dépréciations d'actifs immobilisés et provisions pour risques		6 777	-5 151	-26 882
- Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		1 960	6 546	33 442
- Impôts différés & subventions invest.		-42	-32	
<b>Marge brute d'autofinancement (A)</b>		<b>44</b>	<b>-6 613</b>	<b>-23 792</b>
Variation du BFR (B)		17 341	19 151	37 898
<b>Flux de trésorerie d'exploitation (A)+(B) = (C)</b>		<b>17 385</b>	<b>12 538</b>	<b>14 106</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 565	-6 013	-7 056
Désinvestissement financier net {investissement ( )}	17	229	421	6 071
<b>Flux de trésorerie d'investissement (D)</b>		<b>-3 336</b>	<b>-5 592</b>	<b>-985</b>
Remboursement d'emprunts et nouveaux emprunts et crédits		4 285	-30	-745
Augmentation / (réduction) de capital		66	15 236	1 004
Actions d'auto-contrôle et de régularisation des cours		-102		
Dividendes versés		-78	-75	-70
<b>Flux de trésorerie de financement (E)</b>		<b>4 171</b>	<b>15 131</b>	<b>189</b>
Effets nets des conversions et divers (F)		-15	1 524	-493
<b>Variation nette de trésorerie (C)+(D)+(E)+(F) = (G)</b>		<b>18 205</b>	<b>23 601</b>	<b>12 817</b>
Trésorerie en début de période (H)		21 194	-2 407	-15 224
<b>Trésorerie en fin de période (G)+(H) = (I)</b>		<b>39 399</b>	<b>21 194</b>	<b>-2 407</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2003

## **NOTE 1 : PRINCIPES, MODALITES, METHODES**

### **1.1. PRINCIPE GENERAL**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes et normes comptables français et notamment avec les règlements n° 99-02 et 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable.

### **1.2. MODALITES D'ETABLISSEMENT**

#### **a) PERIMETRE**

Les sociétés dans lesquelles CS Communication & Systèmes exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif (plus de 50 % du capital) sont intégrées globalement. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50%, lorsque le Groupe exerce effectivement le contrôle de la gestion de la société.

Les sociétés dans lesquelles CS Communication & Systèmes a une influence durable et notable (20 à 50 % du capital) sont mises en équivalence.

Les sociétés ou groupements contrôlés conjointement sont consolidés par intégration proportionnelle.

Ne sont pas consolidées :

- les sociétés dont l'activité ne présente pas de caractère significatif tant en terme de chiffre d'affaires que de total de bilan,
- celles dont la détention n'est que provisoire,
- celles, non significatives, pour lesquelles une décision de cession a été prise.

#### **b) DATE DE CLOTURE**

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2003 ou sur la base d'une situation intermédiaire, lorsque l'exercice social de la filiale ne correspond pas à l'année civile.

#### **c) ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION**

La différence entre le prix d'acquisition (frais d'acquisition compris) et la quote part des capitaux propres retraités de la filiale ou de la participation à la date de l'acquisition constitue l'écart de première consolidation. Cet écart est, le cas échéant, affecté aux postes appropriés du bilan consolidé. La partie résiduelle non affectée est portée, soit au poste "écart d'acquisition", soit au poste "provision pour risques et charges".

L'affectation définitive de l'écart d'acquisition aux éléments identifiables de l'actif et du passif est réalisée avant la clôture de l'exercice qui suit l'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur la base de durées variables (dépendant de la nature de l'activité), mais n'excédant pas 20 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat de façon systématique. Les reprises sont pratiquées selon un plan qui reflète les objectifs et les perspectives tels que définis au moment de l'acquisition.

Chaque année, le groupe compare la valeur résiduelle des écarts d'acquisition à la valeur actuelle calculée selon des méthodes d'évaluation multicritères (test de valeur). Dans le cas où cette valeur actuelle est inférieure, une dépréciation est enregistrée.

Le test de valeur a été conduit en utilisant 2 méthodes :

- une approche prévisionnelle fondée sur les flux de trésorerie futurs (méthode des «discounted cash-flows»-DCF),
- une approche comparative boursière.

#### **Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés**

Les flux de trésorerie futurs résultant des prévisions budgétaires ont été actualisés au taux de 10% correspondant au coût moyen pondéré du capital.

La valeur terminale a été estimée à partir du flux de trésorerie libre de 2008 capitalisé à l'infini en retenant une croissance perpétuelle de 2,5% par an.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent être confirmées, et établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement, soit février 2004. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Aussi afin d'assurer un caractère prudent aux résultats présentés, la société a retenu des scénarii pour lesquels la croissance des chiffres d'affaires et des résultats sont cohérents avec les chiffres constatés au cours des dernières années.

#### **Approche comparative : multiples boursiers**

Les résultats résultant de l'approche par les flux de trésorerie futurs actualisés sont recoupés avec les valorisations boursières d'un échantillon de sociétés du secteur. La valeur d'entreprise (EV) est calculée par rapport au chiffre d'affaires (EV/CA) et par rapport au résultat d'exploitation (EV/EBIT). Une prime de contrôle est rajoutée à la valeur des fonds propres retenue.

Enfin, pour conforter les résultats obtenus, des analyses de sensibilité ont été menées.

#### **D) CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES**

Les postes de bilan exprimés en devises étrangères sont convertis en euros selon la méthode du taux de clôture. Le compte de résultat est converti aux taux moyens annuels, appliqués à l'ensemble des transactions.

Les différences de conversion en résultant sont enregistrées dans les réserves consolidées.

#### **E) IMPÔTS DIFFÉRÉS**

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat, les impositions différées significatives, calculées suivant la méthode du report variable, et qui résultent :

- des décalages temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan consolidé,
- des retraitements retenus pour l'établissement des comptes consolidés,
- de l'élimination de l'incidence des opérations comptabilisées pour la seule application des législations fiscales.

Les impositions différées actives et passives, calculées au même taux d'impôt, sont compensées entre elles au niveau de chaque société. Le solde correspondant à une dette est provisionné après imputation d'un éventuel déficit reportable.

Les soldes nets d'actif d'impôt ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable à court terme.

#### **F) DATE D'EFFET DES ACQUISITIONS OU DES CESSIONS**

Les résultats des sociétés nouvellement consolidées au cours de l'exercice ne sont attribués au Groupe qu'à concurrence de la fraction acquise postérieurement à la date d'effet de l'acquisition.

De même, les résultats afférents aux participations cédées au cours de l'exercice ne sont consolidés qu'à concurrence de la fraction réalisée antérieurement à la date d'effet de la cession.

### **1.3. METHODES**

#### **A) LES PLUS-VALUES DE CESSIONS INTERNES AU GROUPE SONT ELIMINEES DES RESULTATS DANS LA MESURE OU ELLES SONT SIGNIFICATIVES.**

#### **B) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation,
- des logiciels d'application, amortis sur 3 à 6 <sup>2/3</sup>ans.
- des fonds de commerce acquis, qui ne sont pas systématiquement amortis, mais font l'objet de dépréciation lorsque les circonstances le justifient.
- Les frais de recherche et de développement sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

#### **C) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**


Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou pour leur coût de production.

L'amortissement pour dépréciation est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations et est comptabilisé en charges d'exploitation.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>DUREE</b>
Constructions et aménagements liés	10 à 25 ans
Gros matériels d'usine et mobilier administratif	3 à 10 ans
Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique, matériel de bureau	3 à 6 ans

Seuls les biens dont le Groupe est propriétaire sont immobilisés. Les biens financés par crédits-bails ne font pas l'objet d'un retraitement. Lorsqu'un élément de l'actif fait l'objet d'un lease-back, la plus-value réalisée, lorsqu'elle est significative, est portée en produits constatés d'avance et reprise dans le compte de résultat sur la durée du contrat.



Fin 2003, le groupe a participé à une opération de location financière significative (4.7 M€), les effets de cette opération ont été retraités dans les comptes consolidés.

#### **D) IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. Ils sont le cas échéant dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée en fonction de l'actif net comptable ré-estimé, de la rentabilité et des perspectives d'avenir, s'avère inférieure au coût d'acquisition.

Lorsque les titres de société sont acquis avec une clause de complément de prix dépendant des performances pluriannuelles futures de l'entreprise, la valeur d'inscription au bilan tient compte de cette estimation provisoire du complément de prix sous le poste "dettes sur immobilisations". Cette estimation est mise à jour à chaque arrêté annuel.

Les prêts consentis dans le cadre de la participation obligatoire des employeurs à l'effort de construction sont dépréciés afin de ramener leur montant à leur valeur actualisée.

#### **E) VALEURS D'EXPLOITATION**

Les marges sur stocks résultant de transactions internes au Groupe sont éliminées lorsque leurs montants sont significatifs.

Les matières et fournitures sont évaluées au coût de revient suivant la méthode du prix moyen pondéré. Les coûts inclus dans les travaux en cours comprennent les coûts directement rattachables et une quote-part des frais indirects de production. Ces stocks et travaux en cours sont, le cas échéant, dépréciés afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

Les chiffres d'affaires et les résultats des contrats qui s'échelonnent sur plusieurs exercices sont constatés à l'avancement. Les pertes sur contrats en cours sont provisionnées dès qu'elles sont prévisibles. Il est tenu compte, dans l'estimation de ces pertes, des produits à recevoir fondés sur des dispositions contractuelles spécifiques, des sentences judiciaires ou d'opérations dont le déroulement est en cours.

#### **F) CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **G) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges, dont l'échéance et le montant ne sont pas fixés de façon précise, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les frais de licenciement, les préretraites, les coûts de fermeture d'exploitation, de mise au rebut d'immobilisations, de stocks et autres actifs,
- les provisions sur affaires qui couvrent les provisions pour pertes à terminaison sur contrats, les provisions pour garanties données aux clients (couverture de la garantie légale ou couverture de clauses spécifiques) et les pénalités sur marchés.
- les provisions pour litiges qui couvrent essentiellement les risques clients, les litiges prud'homaux et sur cessions d'actifs.
- Le montant des redressements fiscaux notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision lorsque la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux en cours.

#### **H) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres (déterminée sur la base du cours moyen du mois de clôture pour les titres cotés et sur la base de la valeur probable de réalisation pour les autres valeurs) est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

#### **I) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe, tels que plus ou moins-values de cessions et frais accessoires, charges de restructuration, pénalités sur affaires ou amortissements exceptionnels d'immobilisations.

#### **J) ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

La dépense correspondant aux engagements de retraite est prise en charge dans l'exercice de son versement effectif.

En ce qui concerne les droits acquis par l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, ils ont fait l'objet d'une évaluation en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société qui tient compte de l'augmentation future des salaires, d'une évaluation du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière au taux de 5 %. Les droits acquis figurent dans les engagements hors bilan.

Cependant les pensions sont enregistrées en provision dans la mesure où elles ont le caractère de dettes certaines, compte tenu des législations locales.

#### **K) INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

Il n'est pas dans la vocation du Groupe de réaliser des opérations spéculatives. Aussi divers instruments financiers, négociés avec des contreparties de premier rang sont utilisés pour réduire l'exposition aux risques de taux et de change.



## Couverture des risques de taux

La société mère a mis en place une option d'échange d'intérêts (swap) adossé à l'endettement global du Groupe à *moyen terme (credit-bail)* afin de réduire le coût financier de ses emprunts.

### Couverture des risques de change

Les décaissements en devises sont réalisés par des unités opérationnelles parfaitement identifiées. Les instruments de couverture utilisés sont les achats à terme et les options d'achat de devises. Ces opérations viennent en couverture d'opérations commerciales et financières.

Dès la remise d'une offre commerciale, les ventes en devises sont, chaque fois que cela est possible, sécurisées par une couverture de type option ou vente à terme.

Le Groupe ne gère pas en permanence une trésorerie significative en devises ou des positions à terme en devises non affectées.

## L) CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture ou aux taux des couvertures de change mises en place, le cas échéant.

Les gains et les pertes de change latents sont comptabilisés en compte de résultat.

## M) LITIGES

Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Fin avril 2001, les filiales CS Telecom et CS Electronics ont été déclarées en cessation de paiements (DCP). Les dépréciations d'actifs et charges liées à des garanties ont été constatées dans les comptes 2000 et actualisées aux clôtures 2001 et 2002. Les liquidations judiciaires de CS Télécom et CS Electronics ont été prononcées respectivement en août 2001 et février 2002.

Par ailleurs, le Groupe estime qu'il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité, sa situation financière et son patrimoine.

## n) RESULTAT PAR ACTION

L'information présentée en pied du compte de résultat est calculée selon les deux méthodes suivantes :

- résultat net par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture ;
- résultat net dilué par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture, augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options ou bons de souscription d'action. Pour ce calcul, il n'a pas été tenu compte de l'économie de frais financiers qui serait réalisée en cas d'exercice de ces instruments.
- Lorsque le résultat de base par action est négatif, conformément à l'avis N°27 de l'OEC, le résultat net dilué est identique au résultat de base.

## **NOTE 2 : PERIMETRE ET VARIATION DU PERIMETRE CONSOLIDE**

### **A) LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES**

(Voir note 23)

### **B) VARIATION DU PERIMETRE**

Les modifications apportées en 2003 au périmètre de consolidation sont les suivantes:

Entrées :

Néant.

Sorties :

Compte tenu d'une augmentation de capital réservée, le pourcentage de contrôle du groupe Cam est passé de 60 à 95.22 %.

- La société CS Belgique a été mise en liquidation le 19 décembre 2003 et n'est plus consolidée depuis le 30 septembre, date des derniers états financiers arrêtés.
- La société Srilog a été absorbée par CSSI avec effet au 30 novembre 2003.

## **NOTE 3 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE**

Chiffre d'affaires (en millions €)	<b>Au 31-12-2003</b>	<b>Au 31-12-2002</b>
Systèmes d'information	346,0	386,1
Autres activités	0,1	0,8
Total par activité	346,1	386,9
France	300,6	332,4
International	45,5	54,5
Total par zone géographique	346,1	386,9

En 2003, le chiffre d'affaires des activités de systèmes d'information se décompose comme suit :

- 38.3 % infogérance
- 16.0 % intégration de réseaux
- 45.7 % intégration de systèmes

Résultat d'exploitation (en millions €)	<b>Au 31-12-2003</b>	<b>Au 31-12-2002</b>
Systèmes d'information	7,6	8,3
Autres activités	0,0	-0,5
Total	7,6	7,8

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(en milliers €)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>Valeur au 31/12/2002</b>	<b>31 507</b>	<b>-27 595</b>	<b>3 912</b>
Augmentation	5 734	2 586	3 148
Diminution	-20 568	-17 507	-3 061
Variation de périmètre	-31	-31	0
Autres mouvements	5 259	5 261	-2
Valeur au 31/12/2003	21 901	17 904	3 997

**NOTE 5 : ECARTS D'ACQUISITION**

(en milliers €)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>Valeur au 31/12/2002</b>	<b>64 221</b>	<b>17 134</b>	<b>47 087</b>
Augmentation	1 178	3 586	-2 408
Diminution	-324	-324	-
Valeur au 31/12/2003	65 075	20 395	44 679

**Détail des valeurs nettes :**

(en millions €)	2003
Sous groupe CSSI	41,7
Sous groupe CAM	2,7
Autres	0,3
	44,7

Une dépréciation exceptionnelle de 260K€ sur l'écart d'acquisition de la filiale Cam Munich résultant du test "d'impairment" a été constatée.

## NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes des immobilisations corporelles

(en milliers €)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2002	1 473	5 897	31 061	38 431
Augmentation		330	3 549	3 879
Diminution	-93	-1 706	-16 428	-18 227
Variations de périmètre			-61	-61
Autres et reclassements		-491	-535	-1 026
Valeur au 31/12/2003	1 380	4 030	17 586	22 996

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles

(en milliers €)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2002	1 024	3 140	20 764	24 928
Augmentation	111	1 238	3 406	4 755
Diminution	-60	-1 287	-14 172	-15 519
Variations de périmètre			-53	-53
Autres et reclassements		-263	-488	-751
Valeur au 31/12/2003	1 075	2 828	9 457	13 360

## NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Compte tenu de leur incidence non significative, certaines participations sont exclues du périmètre de consolidation.

Principaux titres non consolidés :

(en milliers €)	% de participation au 31/12/03	Valeur nette au 31/12/03	Capitaux propres au 31/12/03
CEP Périgueux	19,4 %	686	ND
Sci Cima	70,0 %	267	74
CS Telecom (1)	100 %	-	ND
CS Electronics (1)	100 %	-	ND
Autres	-	694	-
Total		1 647	

(1) Société ayant déposé son bilan

CS SA détient directement et majoritairement trois SCI qui possèdent des locaux d'activité en région pour une surface totale de 9986 m<sup>2</sup>. Ces locaux sont loués, soit au Groupe, soit à des tiers et ces SCI n'ont pas d'endettement hors groupe à l'exception d'échéances de crédit-bail pour un montant résiduel de 182 milliers d'euros.

Une filiale consolidée détient une participation de 25% dans une SCI qui finance un immeuble à usage de bureaux et d'activité. La quote-part des redevances restant à payer est de 1,7 millions d'euros.

Autres immobilisations financières :

(en milliers €)	Valeur brute au 31/12/03	Provisions	Valeur nette au 31/12/03
Prêts	5 526	-1 392	4 134
Dépôts et autres	1 050	-110	940
Total	6 576	-1 502	5 074

Le poste prêts est constitué essentiellement des investissements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction.

**NOTE 8 : STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION**

(en milliers €)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Valeur au 31/12/2002	14 706	-5 440	9 266
Variation de périmètre	-60		-60
Variations exercice	-1 013	1 159	146
<b>Valeur au 31/12/2003</b>	<b>13 633</b>	<b>-4 281</b>	<b>9 352</b>

**NOTE 9 : CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

(en milliers €)	Valeur brute au 31/12/03	Provisions	Valeur nette au 31/12/03	Valeur nette au 31/12/02
Moins d'un an	69 018		69 018	76 748
Plus d'un an	3 956	2 144	1 812	446
<b>Total</b>	<b>72 974</b>	<b>2 144</b>	<b>70 830</b>	<b>72 214</b>

Les variations de périmètre représentent 162 milliers d'euros.

**NOTE 10 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

(en milliers €)	Valeur brute Au 31/12/03	Provisions	Valeur nette au 31/12/03	Valeur nette au 31/12/02
Avances versées	920		920	2 060
Créances d'exploitation	23 560	247	23 313	18 323
Débiteurs divers et autres créances	4 588	2 692	1 896	3 867
Comptes de régularisation	3 202		3 202	1 854
<b>Total</b>	<b>32 270</b>	<b>2 939</b>	<b>29 331</b>	<b>26 104</b>

Les autres créances dont l'échéance est comprise entre 1 an et 5 ans s'élèvent à 2,4 millions d'euros.

## **NOTE 11 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES**

Le gain latent sur les valeurs mobilières de placement n'est pas significatif.

Une partie importante des disponibilités (11,2 M€) est indisponible car lié aux cessions de créances Dailly.

## **NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Le capital est composé, au 31 décembre 2003, de 5 576 248 actions de 5,0 €.

L'évolution des actions d'autocontrôle acquises en garantie des plans d'options d'achat est la suivante :

	Quantité	Valeur brute
Au 01/01/2003	4	260
Acquisitions	7 334	101 843
Cessions	0	
Au 31/12/2003	7 338	102 103

Les caractéristiques essentielles des plans d'options de souscription et d'achats d'actions existant au 31 décembre 2003 sont les suivantes :

	Plan d'options de souscription - 1998	Plan d'options de souscription - 2000	Plan d'options de souscription - 2001	Plan d'options d'achat - 2003 -1	Plan d'options d'achat - 2003 -2
Date du Conseil d'Administration	29-05-98	31-01-00	18-12-01	13-01-03	05-09-03
Nombre maximum d'options offertes à l'origine	440 000	343 000	527 840	20 000	19 000
Nombre maximum d'options résiduelles	53 500	23 600	527 840	20 000	19 000
Nombre maximum d'option détenues par les mandataires sociaux	0	0	405 700	0	0
Délai maximum d'exercice des options	29-05-08	31-01-10	18-12-11	13-01-13	05-09-13
Prix de souscription ou d'achat	62,50	39,03	15,25	15,25	15,25
Options de souscription ou d'achat restantes au 31/12/2003	53 500	23 400	527 840	20 000	19 000

Le tableau ci-après résume les caractéristiques des bons de souscription d'actions émis par la société-mère :

Date du contrat d'émission	29 juin 2001	31 mai 2002
Nombre total de BSA émis	131 100	999 053
Quotité d'exercice	1/1	1/1
Date d'expiration	31/10/2005	31/10/2005
Prix d'exercice	15,25	15,25
Nombre de BSA restants au 31/12/2003	128 100	999 053

Capitaux propres – part du groupe

(en milliers €)	
Au 31 décembre 2002	35 959
Variation des actions d'autocontrôle	-102
Augmentation de capital	46
Résultat de l'exercice	-8 514
Ecart de conversion et divers	401
Au 31 décembre 2003	27 790

### **NOTE 13 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	Au 31-12-02	Dotations	Reprises	Var. périmètre et divers	Au 31-12-03
Provision pour risques et charges	17 536	7 594	9 092	-249	15 789

Les provisions reprises et non utilisées sont négligeables.

Détail par nature de provision :

(en milliers €)	au 31/12/03	au 31/12/02
Provision restructurations	3 212	1 218
Provisions sur affaires	4 630	4 976
Pensions	2 522	4 459
Litiges et risques divers	4 550	4 393
Impôts	743	1 306
Autres	132	1 184
Total	15 789	17 536

Les provisions pour pensions concernent les filiales allemandes.



## NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Tous les emprunts et dettes financières à moyen et long terme du Groupe sont assortis d'un taux d'intérêt fixe sauf quelques prêts à taux variable représentant une valeur totale de 8 K€..

Au 31 décembre 2003, le taux moyen pondéré des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme, en euros, ressort à 5,18 % (6,0 % en 2002).

(en milliers €)	2003	2002
Emprunts à plus de 5 ans	-	-
Emprunts à plus d'un an et moins de 5 ans	3 862	28
Total	3 862	28
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	17 178	12 457
Total	21 040	12 485

Les emprunts et les dettes financières en devises, en dollars US, à fin 2003, représentent l'équivalent de 4 554 K€.

Le tableau présenté ci-dessous donne une répartition de la trésorerie du Groupe.

(en milliers €)	31-12-2003	31-12-2002
Emprunts bancaires et autres	- 6 245	- 1 846
Découverts bancaires	- 14 795	- 10 639
Banques et valeurs de placement	54 194	31 831
Trésorerie à court terme nette	39 399	21 192
Trésorerie (+) / Endettement (-) global	33 154	19 346

Cette trésorerie globale n'intègre pas les créances clients cédées dans le cadre de financements type Loi Dailly, qui représentent respectivement 32,3 M€ au 31 décembre 2003, 58,9 M€ au 31 décembre 2002 et 50,2 M€ au 31 décembre 2001.

Ainsi, la trésorerie (+) / l'endettement (-) 'économique' net ressort à (en millions €) :

31-12-2003	31-12-2002	31-12-2001
+0,8	- 39,6	-21,0

Enfin, le groupe a mis en place au cours de l'exercice un programme de factoring dont l'encours de financement réel s'élève à 11,5 M€ au 31 décembre 2003 (0 en 2002).

## **NOTE 15 : : PERSONNEL**

Effectif moyen du groupe

	France	Etranger	Total 2003	2002
Ingénieurs et cadres	2 329	151	2 480	2 613
Collaborateurs	936	72	1 008	1 173
Total	3 265	223	3 488	3 786

La rémunération des dirigeants de CS en 2003 s'est élevée à :

(en milliers d'euros)	Total
Organes d'administration et de gestion	1 133

## **NOTE 16 : RESULTAT FINANCIER (NET)**

(en milliers €)	31-12-2003	31-12-2002
Frais financiers nets	-1 428	-2 635
Provisions	1 380	-241
Résultats de change (nets)	-390	-568
Autres charges et produits financiers (nets)	- 1045	-
Résultat financier (net)	-1 483	- 3 444

Le groupe a enregistré une perte sur cession de valeur de placement de 1109 K€ entièrement compensée par une reprise de provision.

En 2003, une SCI non consolidée a versé un dividende de 500k€.

## **NOTE 17 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

Détail du poste investissement financier net

Acquisitions d'immobilisations financières	-748
Prix de vente des titres et diminution des autres actifs financiers	657
Variation des dettes/créances sur achats/ventes d'immobilisations	331
Trésorerie des filiales acquises ou cédées	-11
Total	229

Les acquisitions d'immobilisations financières comprennent essentiellement la souscription à de nouveaux prêts dans le cadre de la participation obligatoire à l'effort construction.

## NOTE 18 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers €)	2003	2002
Produits / charges sur opérations de gestion	-23 136	-84 475
Reprises / dotations aux provisions	15 654	82 587
Sous-total	-7 482	-1 888
Produits / charges sur opérations en capital	-3 422	-6 546
Total	-10 904	-8 434

Le résultat exceptionnel est composé de :

	(en millions €)
Déménagements et locaux inoccupés <sup>(1)</sup>	-2,6
Restructuration - personnel	-9,0
Pensions <sup>(2)</sup>	1,0
Autres	-0,3

<sup>1)</sup> concerne notamment la fermeture du site de Paris rue Brillat Savarin et le déménagement d'activité vers Clamart.

<sup>2)</sup> correspond au profit lié à la renégociation et à l'externalisation d'une partie des pensions des activités allemandes.

## NOTE 19 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers €)	2003	2002
Impôts	-334	-305
Impôts différés	43	33
Crédits d'impôts recherche	-	-
Total	-291	-272

La société mère a constitué un groupe d'intégration fiscale avec 3 filiales dont CS SI.

La situation fiscale du Groupe est la suivante :

(en millions €)	2003	2002
Au taux normal :		
- Déficit reportable temporairement	NA	152,5
- Déficit reportable indéfiniment	186,5	38,6
Au taux réduit :	25,7	24,7
Total	212,2	215,8
Economie potentielle d'impôt correspondante :		
- au taux normal	62,2	65,6
- au taux réduit	4,9	4,8

Comme indiqué en note 1-2-e les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés compte tenu du caractère aléatoire de leur imputation effective.

## **NOTE 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(en milliers €)	2003	Cf note
<b><u>Engagements donnés</u></b>		
Indemnités de départ en retraite	5 217	1.3-j
Crédit-bail mobilier (redevances restant à courir)	33	20-d
Crédit-bail immobilier (redevances restant à courir)	4 265	20-d
Avais et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés (hors avances reçues déjà comptabilisées)	18 817	
Créances cédées non échues (Dailly)	32 284	
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles :	31 455	
Avais, cautions et garanties	23 620	20-a
Autres garanties données	2 069	20-b
Positions à terme en devises et couvertures de taux d'intérêts	10 640	20-c
<b><u>Engagements reçus</u></b>		
Avais, cautions et garanties	3 882	

## 20- a

De ce montant, 10,8 M€ correspondent à la garantie par CS maison-mère de financements qui figurent soit au bilan consolidé en emprunts ou découverts bancaires soit en hors bilan sur la ligne créances cédées non échues.

## 20-b

Fin 2002, CS et le principal actionnaire minoritaire de CAM Munich ont signé des promesses d'achat et de vente sur les parts détenues par cet associé dans le capital de CAM Munich (30,80 %) pour un prix global de 1.453 K€.. Les promesses sont exerçables en 2004 et 2005. CS s'est également engagé à rembourser à cet associé le solde de son prêt à CAM Munich d'un montant de 500 K€ en 2004.

## 20-c

Au 31 décembre 2003, les couvertures du Groupe (rendant variables des taux d'intérêts initialement fixes) portent sur 4,1 millions € de dettes financières à long et court terme. Les instruments utilisés sont, pour la plus grande partie, des "swaps". Cette couverture, dont le montant est dégressif échoit en janvier 2007.

## 20-D - INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

(en milliers €)	Valeur d'origine	Redevances		Dotations théoriques aux amortissements	
		Exercice	Cumulées	Exercice	Cumulées
Crédit-bail immobilier	4 787	560	1 815	396	1 002
Crédit-bail mobilier	36	9	9	6	7
Total	4 823	569	1 824	402	1 009

### Redevances restant à payer :

(en milliers €)	A 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Prix de rachat
Crédit-bail immobilier	552	2 200	1 513	4 265	-
Crédit-bail mobilier	8	25	-	33	-
Total	560	2 225	1 513	4 298	-

## **NOTE 21 : HONORAIRES D'AUDIT ET DE CONSEIL**

(en milliers €)	Cabinet Constantin	%	Calan Ramolino Réseau Deloitte	%
Audit				
Commissariat aux comptes et certificat des comptes annuels et consolidés	280	63	160	37
Missions accessoires				
Sous-total	280	63	160	37
Juridique, fiscal, social...				
<b>Sous-total</b>				
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>63</b>	<b>160</b>	<b>37</b>

## **NOTE 22 : TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES NON CONSOLIDEES**

Les opérations avec les entreprises liées non consolidées sont négligeables du point de vue du compte de résultat et du bilan.

Au 31 décembre 2003, le groupe prête en compte-courant 1.3 M€ à diverses SCI (1.4 M€ à la fin 2002) ainsi que 0,2 M€ à la filiale Croate.

## NOTE 23 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Nom	Siège	Siren / Pays	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
CS COMMUNICATION & SYSTEMES	Clamart	692000946	Société mère	Société mère	Société mère
<u>SYSTEMES D'INFORMATION</u>					
CS SYSTEMES D'INFORMATION (CSSI)	Clamart	393135298	100,00	100,00	Globale
CS ROUTE	Clamart	381733294	100,00	100,00	Globale
INTRANS GROUP INC	Dover	DELAWARE - USA	100,00	100,00	Globale
INTRANS DEL CARIBE	Dover	DELAWARE - USA	100,00	100,00	Globale
RTI SYSTEM LTD	Londres	GRANDE-BRETAGNE	99,99	99,99	Globale
CS CHILE	Santiago du Chili	CHILI	100,00	100,00	Globale
CAM MUNICH	Munich	ALLEMAGNE	95,22	95,22	Globale
CAM BERLIN	Berlin	ALLEMAGNE	57,13	60,00	Globale
USB	Munich	ALLEMAGNE	48,56	51,00	Globale
CS COMMUNICATION & SYSTEMS AUSTRIA	Vienne	AUTRICHE	100,00	100,00	Globale
CS COMMUNICATION ET SYSTEMES CANADA	Montreal	CANADA	100,00	100,00	Globale
CS COMMUNICATION & SYSTEMS BELGIUM (1)	Bruxelles	BELGIQUE	100,00	100,00	Globale
SRILOG (2)	Clamart	379737067	100,00	100,00	Globale
SCOT	Ramonville Saint-Agne	342102019	62,03	62,03	Globale
<u>AUTRES ACTIVITES</u>					
CS TECHNOLOGIES INFORMATIQUES	Clamart	400518304	100,00	100,00	Globale

(1) jusqu'au 30 septembre

(2) jusqu'au 30 novembre

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2003

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CS COMMUNICATION & SYSTEMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relative à la justification des appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire particulier.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2004  
Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

CALAN RAMOLINO & ASSOCIES

Jean-François SERVAL    Jean Paul SEGURET

Bernard SCHEIDECKER



# COMPTES SOCIAUX

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

### ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence à l'annexe	2 003 Montant net	2 002 Montant net	2 001 Montant net
Immobilisations incorporelles	3	226	2 074	2 777
Immobilisations corporelles	4	116	129	115
Immobilisations financières	5	85 727	76 326	74 252
<b>Actif immobilisé</b>		<b>86 069</b>	<b>78 529</b>	<b>77 144</b>
Avances, acomptes versés sur commandes		41	52	45
Clients et comptes rattachés	6	2 708	2 843	3 530
Autres créances	6	3 626	6 718	5 909
Disponibilités	7	42 050	8 407	3 640
Charges constatées d'avance		143	64	64
<b>Actif circulant</b>		<b>48 568</b>	<b>18 084</b>	<b>13 188</b>
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>134 637</b>	<b>96 613</b>	<b>90 332</b>

### PASSIF

(en milliers d'euros)		2 003	2 002	2 001
Capital social		27 881	84 992	69 756
Primes liées au capital		41 582	86 100	85 388
Ecart de réévaluation			1	1
Réserve légale		2 787	1 085	1 085
Report à nouveau			(96 281)	(67 219)
Résultat de l'exercice		838	(3 692)	(29 062)
Subventions d'investissement		15	15	15
<b>Capitaux propres</b>	8	<b>73 103</b>	<b>72 220</b>	<b>59 964</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	9	<b>2 839</b>	<b>3 977</b>	<b>13 811</b>
Dettes financières	10	7 686	3 448	10 770
Dettes d'exploitation	10	1 903	2 787	3 265
Dettes diverses	10	49 106	14 037	2 376
<b>Dettes</b>		<b>58 695</b>	<b>20 272</b>	<b>16 411</b>
Ecarts de conversion passif			144	146
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>134 637</b>	<b>96 613</b>	<b>90 332</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2003

(en milliers d'euros)	Référence à l'annexe	2 003	2 002	2 001
Chiffre d'affaires	11	5 233	6 027	9 949
Subventions d'exploitation				2
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		681	791	13
Autres produits				90
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>5 914</b>	<b>6 818</b>	<b>10 054</b>
Achats et charges externes		2 150	2 544	3 862
Impôts, taxes et versements assimilés		97	159	290
Charges de personnel		2 423	2 536	3 229
Dotations aux amortissements		1 222	1 348	2 257
Autres charges			(95)	141
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>5 892</b>	<b>6 492</b>	<b>9 779</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>22</b>	<b>326</b>	<b>275</b>
Produits financiers de participations		570	35	48
Autres intérêts et gains sur cessions de valeurs mobilières		484	1 024	2 542
Reprises sur provisions et transferts de charges		11 331	14 547	298
Gains de change		4	1	4
<b>Produits financiers</b>		<b>12 388</b>	<b>15 607</b>	<b>2 892</b>
Dotations aux amortissements et provisions financières		932	8 007	30 064
Intérêts et charges financiers		374	519	917
Pertes de change		1	4	17
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières		1 109		
<b>Charges financières</b>		<b>2 416</b>	<b>8 530</b>	<b>30 998</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>9 973</b>	<b>7 077</b>	<b>(28 106)</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>9 995</b>	<b>7 403</b>	<b>(27 831)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	12	<b>(9 139)</b>	<b>(11 074)</b>	<b>(1 386)</b>
<b>Intéressement et participation</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	13	<b>(18)</b>	<b>(21)</b>	<b>155</b>
<b>Résultat net</b>		<b>838</b>	<b>(3 692)</b>	<b>(29 062)</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2003**

### **NOTE 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a octroyé un nouvel abandon de créance de 9 M€ à sa filiale CS Systèmes d'Information. Cet abandon de créance comporte une clause de retour à meilleure fortune.

### **NOTE 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés en conformité aux principes et normes comptables français et notamment avec le règlement n° 00-06 du Comité de Règlementation Comptable.

#### **A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation ;
- des logiciels d'application, amortis sur 3 à 6 2/3 ans ;
- des fonds de commerce acquis. Les fonds de commerce ne sont pas systématiquement amortis mais font l'objet de dépréciation lorsque les circonstances le justifient.

Les frais de recherche et de développement sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

#### **B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition), à leur coût de production ou valeur d'apport.

L'amortissement pour dépréciation est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée</b>
• Constructions et aménagements	10 à 20 ans
• Mobilier administratif	3 à 10 ans
• Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
• Matériel informatique	3 à 6 ans 2/3
• Autres immobilisations	1 à 5 ans

L'écart éventuel entre l'amortissement fiscal et l'amortissement pour dépréciation économique est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions réglementées.

### **C) IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Chaque année, la société compare la valeur nette des titres de participation à leur valeur actuelle calculée selon des méthodes d'évaluation multicritères (test de dépréciation). Dans le cas où cette valeur actuelle est inférieure, une dépréciation est enregistrée.

Le test de dépréciation a été conduit en utilisant 2 méthodes :

- une approche prévisionnelle fondée sur les flux futurs de trésorerie ("discounted cash-flows"),
- une approche comparative boursière.

#### Méthode des flux futurs de trésorerie actualisés

Les flux futurs de trésorerie résultant des prévisions budgétaires ont été actualisés au taux de 10% correspondant au coût moyen pondéré du capital.

La valeur terminale a été estimée à partir du flux futur de trésorerie libre de 2008 capitalisé à l'infini en retenant une croissance perpétuelle de 2,5% par an.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent être confirmées, et établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement, soit février 2004. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Aussi afin d'assurer un caractère prudent aux résultats présentés, la société a retenu des scénarii pour lesquels la croissance des chiffres d'affaires et des résultats sont cohérents avec les chiffres constatés au cours des dernières années.

#### Approche comparative : multiples boursiers

Les résultats résultant de l'approche par les flux futurs de trésorerie actualisés est recoupée avec les valorisations boursières d'un échantillon de sociétés du secteur. La valeur d'entreprise (EV) est calculée par rapport au chiffre d'affaires (EV/CA) et par rapport à l'EBIT (EV/EBIT). Une prime de contrôle est ajoutée à la valeur des fonds propres retenue.

Enfin, pour conforter les résultats obtenus, des analyses de sensibilité ont été menées.

Lorsque les titres de société sont acquis avec une clause de complément de prix dépendant des performances pluriannuelles futures de l'entreprise, la valeur d'inscription au bilan tient

compte de cette estimation provisoire du complément de prix sous le poste "dettes sur immobilisations". Cette estimation est mise à jour à chaque arrêté annuel.

Les prêts consentis dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction sont dépréciés afin d'en ramener leur montant net à leur valeur actualisée.

## **D) CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, liée aux difficultés de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

## **E) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges, dont l'échéance et le montant ne sont pas fixés de façon précise, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les frais de licenciement, les préretraites, les coûts de fermeture d'exploitation, de mise au rebut d'immobilisations et autres actifs,
- les provisions pour charges, risques et pénalités,
- les provisions pour litiges prud'homaux et liés à des cessions d'actifs.

Les redressements fiscaux notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne font pas l'objet d'une provision lorsque la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux en cours.

## **F) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres (déterminée sur la base du cours moyen du mois de clôture pour les titres cotés et sur la base de la valeur probable de réalisation pour les autres valeurs) est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

## **G) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel ou de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins-values liées aux cessions, frais accessoires, charges de restructuration ou amortissements exceptionnels d'immobilisations.

Les coûts liés aux acquisitions et cessions de participations sont également classés sous cette rubrique.

## **H) ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Il n'existe aucun engagement en matière de complément de retraite.

Les indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en charge sur l'exercice de leur versement effectif. Les droits acquis par l'ensemble du personnel ont fait l'objet d'une évaluation en fonction de la convention en vigueur et figurent dans les engagements hors bilan. La valeur actuelle de cet engagement a été calculée par application de la méthode prospective, tenant compte de l'augmentation future des salaires et d'une actualisation financière au taux de 5,0 %.

## **I) INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

La société a poursuivi sa politique d'option d'échange d'intérêts (Swap) adossée à l'endettement global du Groupe (moyen terme, crédit bail) afin de réduire le coût financier de ses emprunts.

## **J) CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVICES**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception des créances et des dettes faisant l'objet d'un contrat de couverture de change à terme qui sont converties au cours de couverture. La différence, résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises, est portée en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change sont couvertes par une provision pour risques.

## **K) FAITS MARQUANTS OU LITIGES**

La société a consenti au cours de l'exercice différents abandons de créances à des filiales :

- CSSI pour un montant de 9 000 K€ (avec clause de retour à meilleure fortune) ;
- CSTI pour un montant de 11 707 K€ ;
- VOXITY pour un montant de 3 200 k€ ;
- SAF pour un montant de 470 k€.

Ces trois derniers abandons de créance sont compensés par une reprise de provision pour risque.

Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés. La société estime qu'il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité, sa situation financière et son patrimoine.

### NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Concessions, brevets, licences et fonds de commerce

<i>en milliers €</i>	Montant au 31/12/02	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/03
Valeur brute	14 363	-	8 462	5 901
Amortissements	(12 290)	(1 218)	(7 834)	(5 674)
Valeur nette	2 073	(1 218)	628	227

Certaines immobilisations incorporelles spécifiques ont été cédées à leur valeur nette et prises en location simple par le groupe.

### NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Valeurs brutes en milliers €</i>	en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	en fin d'exercice
Terrains et agencements des terrains	152	-	2	150
Constructions et agencements	666	-	23	643
Autres immobilisations corporelles	15	1	11	5
<b>Total</b>	<b>833</b>	<b>1</b>	<b>36</b>	<b>798</b>

<i>Amortissements en milliers €</i>	en début d'exercice	Dotations	Reprises	en fin d'exercice
Terrains et agencements des terrains	36	3	2	37
Constructions et agencements	661	-	18	643
Autres immobilisations corporelles	7	1	5	3
Total	704	4	25	683

### NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres : Le détail des titres de participation se trouve dans le tableau qui figure en note 19.

La valeur d'acquisition des titres a été comparée avec leur valeur actuelle selon la méthode mentionnée à la note 2 - c.

Divers titres de SCI n'ont pas été dépréciés, compte tenu des plus-values latentes sur immeubles qu'elles détiennent.

#### Prêts et autres immobilisations financières

<i>en milliers €</i>	Valeur brute au 31/12/02	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/03
Prêts à la construction	3 494	7	48	3 453
Dépôts et cautionnements	7	-	-	7
<b>Total</b>	<b>3 501</b>	<b>7</b>	<b>48</b>	<b>3 460</b>

### **NOTE 6 : CREANCES BRUTES**

<i>en milliers €</i>	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts	3 453	665	2 788
Autres immobilisations financières	7	7	-
<b>Créances</b>			
Clients	2 720	2 720	0
Clients douteux	92	-	92
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Etats et autres collectivités	586	586	-
Groupe (comptes courants)	4 712	2 775	1 937
Débiteurs divers	342	342	-
Charges constatées d'avance	144	144	-
<b>Total</b>	<b>12 056</b>	<b>7 239</b>	<b>4 817</b>

### **NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Le gain latent sur les valeurs mobilières de placement (Sicav de trésorerie) n'est pas significatif.

### **NOTE 8 : CAPITAL SOCIAL**

	En nombre	En valeur
A l'ouverture	5 573 248	84 992 046
Réduction du nominal	na	-57 125 806



Augmentation de capital	3 000	15 000
<b>A la clôture</b>	<b>5 576 248</b>	<b>27 881 240</b>

Un droit de vote double est accordé lorsqu'il est justifié d'une inscription au nominatif au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans.

L'évolution des actions d'autocontrôle acquises en garantie des plans d'options d'achat est la suivante :

	<b>Quantité</b>	<b>Valeur brute</b>
Au 01/01/2003	4	260
Acquisitions	7 334	101 843
Cessions	0	
Au 31/12/2003	7 338	102 103

#### Variation des capitaux propres

<i>en milliers €</i>	Au 31/12/02	Réduction de capital	Affectation du résultat 2002	Augmentatio n de capital	Résultat 2003	Au 31/12/03
Capital social	84 992	(57 126)		15		27 881
Primes diverses	86 099	(44 548)		31		41 582
Réserve légale	1 085	1 702				2 787
Autres réserves	1	(1)				-
Report à nouveau	(96 281)	99 973	(3 692)			-
Résultat	(3 692)		3 692		838	838
Subventions d'investissement	15					15
<b>Total</b>	<b>72 219</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46</b>	<b>838</b>	<b>73 103</b>

Les caractéristiques essentielles des plans d'options de souscription d'actions existant au 31 décembre 2003 sont les suivantes :

	Plan d'options de souscription 1998	Plan d'options de souscription 2000	Plan d'options de souscription 2001	Plan d'options d'achat 2003 -1	Plan d'options d'achat 2003 -2
Date du Conseil d'Administration	29-05-1998	31-01-2000	18-12-2001	13-01-2003	05-09-2003
Nombre maximum d'options offertes à l'origine	440 000	343 000	527 840	20 000	19 000
Nombre maximum d'option détenues par les mandataires sociaux	0	0	405 700	0	0
Délai maximum d'exercice des options	29-05-2008	31-01-2010	18-12-2011	13-01-2013	05-09-2013
Prix de souscription ou d'achat	62,50	39,03	15,25	15,25	15,25
Options de souscription ou d'achat restantes au 31/12/2003	53 500	23 400	527 840	20 000	19 000

Le tableau ci-après résume les caractéristiques des bons de souscription d'actions émis par la société :

Date du contrat d'émission	29 juin 2001	31 mai 2002
Nombre total de BSA émis	131 100	999 053
Quotité d'exercice	1/1	1/1
Date expiration	30/10/2005	30/10/2005
Prix exercice	15,25	15,25
Nombre de BSA restants au 31/12/2003	128 100	999 053

## **NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

<i>en milliers €</i>	Au 31/12/02	Dotation	Reprise	Au 31/12/03
Coûts de restructurations	155	-	148	7
Litiges et risques divers	1 153	173	424	902
Risques sur filiales	2 669	220	959	1 930
<b>Total</b>	<b>3 977</b>	<b>393</b>	<b>1 531</b>	<b>2 839</b>

## NOTE 10 : DETTES

<i>en milliers €</i>	Montant brut	Dont à plus un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 658	
Emprunts et dettes financières diverses	29	
Fournisseurs et comptes rattachés	739	
Personnel et comptes rattachés	404	
Sécurité Sociale et autres organismes	258	
Etat et autres collectivités	502	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46	
Groupe (comptes courants)	46 432	
Autres dettes	2 628	
Produits constatés d'avance	-	
<b>Total</b>	<b>58 696</b>	<b>-</b>

## NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES , TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires représente essentiellement les prestations de services facturées aux sociétés du Groupe.

Les transferts de charges d'exploitation (680 k€) concernent essentiellement des amortissements de l'exercice couverts par une reprise de provision exceptionnelle.

## NOTE 12 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>en milliers €</i>	Cession d'actifs	Restructuration	Filiales	Autres	Total au 31/12/03
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			105	33	138
Résultat exceptionnel sur opération en capital	(2 922)				(2 922)
Reprises sur provisions	3 748	98	22 372	550	26 768
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(639)	(23)	(31 168)	(728)	(32 558)
Dotations exceptionnelles sur provisions			(397)	(168)	(565)
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>75</b>	<b>(9 088)</b>	<b>(313)</b>	<b>(9 139)</b>

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de l'abandon de créances de 9 M€ consenti à CSSI

## NOTE 13 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

Ventilation de l'impôt théorique

<i>en milliers €</i>	Résultat	Impôt				Résultat net
		Avant impôt	Théorique	Compensation	Report Déficitaire	
Courant						
CT	1 118	-373	373	-	0	1 118
LT	8 877	-1 687	-	1 687	0	8 877
Exceptionnel						
CT	-9 157	3 052	-373	-2 679	0	-9 157
LT	-	-	-	-	0	-
Total	838	992	0	- 992	0	838

En 2003, le groupe d'intégration fiscale est composé de CS et de 3 filiales. Les déficits fiscaux au taux normal s'élèvent à 168 418 milliers d'euros.

## NOTE 14 : CHARGES A PAYER RATTACHEES A DES COMPTES DE PASSIF

<i>en milliers €</i>	2003	2002
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (intérêts)	29	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	338	410
Dettes fiscales	484	617
Total	851	1 066

## **NOTE 15 : ENTREPRISES LIEES**

en milliers €

31/12/2003

### **Bilan**

#### **Immobilisations financières**

Participations 139 711

Prêts long terme -

#### **Créances (nettes)**

Clients 2 736

Autres 4 712

#### **Dettes**

Fournisseurs 108

Autres 46 432

### **Compte de résultat**

#### **Exploitation**

Chiffre d'affaires 4 868

Achats, charges externes 155

#### **Financier**

Dividendes <sup>(1)</sup> 500

Revenus des prêts et comptes courants 71

Intérêts des prêts et des comptes courants 227

Reprise dépréciation des titres <sup>(2)</sup> 9 800

Dotation dépréciations de titres 923

#### **Exceptionnel**

Reprise provision pour risque 769

Reprise dépréciation 21 904

Dotation provision pour risque 20

Dotation dépréciation 177

Abandon de créances 24 377

Créances irrécouvrables 6 506

(1) la filiale SCI Nantes-Carrel a réalisé courant décembre 2003 une plus value lors de la cession de son immeuble et a immédiatement distribué à CS un acompte sur dividende de 500 k€.

(2) Suite test de valeur décrit note 2 - c.

**NOTE 16 : VENTILATION DE L'EFFECTIF EN FIN D'EXERCICE**

	2003	2002
Ingénieurs et cadres	15	16
Collaborateurs / employés	-	0
Total	15	16

**NOTE 17 : REMUNERATION DES ORGANES SOCIAUX**

	<i>en milliers €</i>
Organes d'administration et de gestion	1 133

**NOTE 18 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

<i>En milliers €</i>	Au profit de		Total 2003
	Filiales	Autres	
<b>Engagements donnés</b>			
Indemnités de départ en retraite (cf 2-h)		71	71
Crédit-bail mobilier (redevances restant à courir)			
Crédit-bail immobilier (redevances restant à courir) (cf 18-c)		4 265	4 265
Avals et cautions et engagements liés à l'exécution des marchés (hors avances reçues déjà comptabilisées)	4 812	3 758	8 570
Créances cédées non échues			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles (créances nanties à recevoir)	24 939		24.939
Avals, cautions et garanties (cf 18-d)	17 355	305	17 660
Autres garanties données (cf 18-a)		2 069	2 069
Positions à terme en devises et couvertures de taux d'intérêts (cf 18-b)		4 116	4 116
<b>Engagements reçus</b>			
Avals, cautions et garanties			
Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune	41 431		41 431

**18-a**

CS et le principal actionnaire minoritaire de CAM Munich ont signé des promesses d'achat et de vente sur les parts détenues par cet associé dans le capital de CAM Munich (30,80 %) pour un prix global de 1.453 K€ Les promesses sont exerçables en 2004 et 2005. CS s'est également engagé à rembourser à cet associé son prêt à CAM Munich d'un montant de 500 K€ en 2004.

**18-b**

Au 31 décembre 2003, les couvertures qui rendent variables des taux d'intérêts initialement fixes, portent sur 4,1 millions d'euros de dettes financières à long et court terme. Les instruments utilisés sont, pour la plus grande partie, des "swaps". Cette couverture, dont le montant est dégressif, échoit en janvier 2007.

**18-c**

Informations en matière de credit-bail

L'engagement de crédit-bail immobilier correspond à l'usine de Longué-Jumelles ainsi qu'à l'immeuble d'activité de Fontenay Aux Roses.

<i>En milliers €</i>	Valeur d'origine	Redevances		Dotation théorique aux amortissements		
		Exercice	Cumulées	Exercice	Cumulées	
Crédit-bail immobilier	4 787	560	1 815	396	1 002	
<hr/>						
<i>En milliers €</i>		à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total	Prix de rachat
Crédit-bail immobilier		552	2 200	1 513	4 265	0

Une filiale SCI est engagée dans un contrat de crédit-bail immobilier. Les redevances restant à payer sont de 182 milliers d'euros (dont 80 milliers d'euros à moins d'un an).

**18-d**

Dont :

- 1 - Garanties données sur lignes de financement groupe 10 767 K€
- 2 - Garanties de loyer 6 587 K€

## NOTE 19 : FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Informations financières			
Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que	Quote-part du capital détenue (en %)	<u>Résultat du</u> dernier exercice clos
Sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société		le capital et le résultat de l'exercice		
<b>1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)</b>				
CS SI	1 807	-1 066	99,99	1 382
CS Télécom <sup>(1)</sup>	6 020	-44 506	99,99	ND
CS Route	1 767	-768	99,99	5 454
SC 2000 <sup>(2)</sup>	923	-940	99,99	90
SAF	45	-443	99,99	405
CS Electronics <sup>(1)</sup>	4 192	-2248	99,99	ND
CS Austria GmbH	458	-28	99,99	-23
<b>2 - Participations (détenues entre 10 % et 50 %)</b>				
CEP Perigueux	1 923	1 970	19,50	ND
(en milliers d'euros)	Filiales		Participations	
Renseignements globaux	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Sur toutes les filiales et participations				
Valeur comptable des titres détenus :				
- brute	129 560	1 471	1 268	8 688
- nette	81 022	458	1 109	-
Montant des prêts et avances accordés	1 316	1 936		1 460
Montant des cautions et avals donnés	36 192	9 636		1 278

(1) En liquidation judiciaire

(2) En cours de liquidation amiable



## TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31-déc-2003 12	31-déc-2002 12	31-déc-2001 12	31-déc-2000 12	31-déc-1999 12
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	27 881 240	84 992 046	69 756 488	68 733 763	17 923 426
Nombre d'actions					
- ordinaires		36	36	12	47 027 988
- à dividende prioritaire	5 576 248	5 573 248	4 574 195	4 508 639	
Nombre maximum d'actions à créer - par droit de souscription	1 770 893	1 725 095	735 400	573 650	13 048 748
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 233 492	6 027 418	9 948 712	13 881 890	6 845 827
Résultat avant impôts, participation, dot. amortissements et provisions	(34 524 029)	(85 522 087)	(19 395 925)	54 689 917	(14 625 535)
Impôts sur les bénéfices	18 746	20 568	(154 765)		762
Dot. Amortissements et provisions	(35 380 495)	(81 850 891)	9 820 767	106 675 575	2 716 070
Résultat net	837 720	(3 691 764)	(29 061 927)	(51 985 658)	(17 342 367)
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dot. Amortissements, provisions	(6,19)	(15,34)	(4,27)	12,13	(0,31)
Résultat après impôts, participation, dot. Amortissements et provisions	0,15	(0,66)	(6,35)	(11,53)	(0,37)
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	15	16	20	42	
Masse salariale	1 648 430	1 721 467	2 091 605	5 625 062	
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	774 866	814 770	1 137 451	2 220 497	



# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2003

En exécution de la mission qui a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CS COMMUNICATION & SYSTEMES SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.


Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 2 « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe expose les méthodes d'évaluation retenues pour déterminer la valeur actuelle des titres de participation détenus. Ces méthodes sont basées, d'une part, sur une approche comparative boursière et, d'autre part, sur une approche prévisionnelle fondée sur les flux futurs de trésorerie.

Nous estimons que les évaluations réalisées pour l'évaluation des titres de participation et les informations fournies dans les notes annexes, et la Note 15 en particulier, sont appropriées.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2004  
Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

CALAN RAMOLINO & ASSOCIES

Jean-François SERVAl    Jean Paul SEGURET

Bernard SCHEIDECKER

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions avec la société CS Systèmes d'Information

- Caution réelle de CS Communication & Systèmes et nantissement des créances au titre des prêts APEC au profit des banques Crédit-Lyonnais, Natexis Banques Populaires et Crédit Industriel et Commercial (*autorisation du conseil d'administration du 5 mars 2003*).

Personnes concernées :

**Monsieur Yazid Sabeg**  
**Monsieur Gérard Jousset**  
**Monsieur Eric Blanc-Garin**

- Caution réelle de CS Communication & Systèmes et nantissement des titres de CS Route au profit des banques Crédit-Lyonnais, Natexis Banques Populaires et Crédit Industriel et Commercial (*autorisation du conseil d'administration du 5 mars 2003*).

Personnes concernées :

**Monsieur Yazid Sabeg**  
**Monsieur Gérard Jousset**  
**Monsieur Eric Blanc-Garin**

- Abandon de créance et subvention exceptionnelle à caractère financier par CS Communication & Systèmes à hauteur de 9 millions d'euros, en date du 18 décembre 2003, avec clause de retour à meilleure fortune (*autorisation du conseil d'administration du 12 décembre 2003*).

Personnes concernées :

**Monsieur Yazid Sabeg**  
**Monsieur Gérard Jousset**  
**Monsieur Eric Blanc-Garin**

#### Convention avec la société SAF

Abandon de créance par CS Communication & Systèmes à hauteur de 470 K€, en date du 30 juin 2003, avec clause de retour à meilleure fortune (*autorisation du conseil d'administration du 10 juillet 2003*).

#### Convention avec la société VOXITY

Abandon de créance par CS Communication & Systèmes à hauteur de 3,2 millions d'euros, en date du 29 avril 2003, avec clause de retour à meilleure fortune (*autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2003*).

#### Conventions avec la société CS TECHNOLOGIES INFORMATIQUES

- Abandon de créance par CS Communication & Systèmes à hauteur de 11.707 K€, en date du 18 décembre 2003 (*autorisation du conseil d'administration du 12 décembre 2003*).
- Autorisation donnée par le conseil de CS Communication & Systèmes au Directeur Général pour accorder, le cas échéant, une garantie au titre du remboursement d'une créance du FDES (*autorisation du conseil d'administration du 12 décembre 2003*).

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### Convention d'assistance administrative avec les filiales

Votre société a facturé à ce titre pour l'exercice 2003 les montants suivants (en euros hors taxes) :

CS SYSTEMES D'INFORMATION	3.403.813,82 €
---------------------------	----------------

### Abandons de créance assortis de clause de retour à meilleure fortune

Société bénéficiaire de l'abandon de créance	Date de l'abandon de créance	Montant de l'abandon de créance
<b>CS Systèmes d'Information</b>	<b>28 décembre 2000</b>	<b>23.431 K€</b>
	<b>5 décembre 2002</b>	<b>9.000 K€</b>

### Convention précisant les modalités d'utilisation du produit MELODHY

Cette convention, conclue avec CS Route et CSEE Transport, précise les modalités d'utilisation du produit MELODHY notamment sur le marché du métro de Lisbonne. Aucun montant n'a été versé à ce titre en 2003.

### Cautions données par CS Communication & Systèmes

- Caution solidaire au profit de la société SOBAIL, au titre du contrat de bail, sur deux immeubles sis à Toulouse, consenti par la société SOBAIL à CS Systèmes d'Information.
- Caution personnelle et solidaire, nantissement des titres CS Route et du fonds de commerce CS Route au profit des banques Crédit-Lyonnais, BNP-Paribas, Crédit Agricole Indosuez, Crédit Industriel et Commercial, Natexis Banques Populaires et Société Générale.

### Garantie donnée par CS Communication & Systèmes

Garantie donnée sur des tirages Dailly dans le cadre de lignes bancaires à concurrence de 33 millions d'euros.

Autre convention d'assistance

Prise en charge des frais liés à des missions spécifiques à l'étranger de Monsieur Gilles MARCHIAT.

Aucun montant n'a été versé à ce titre en 2003.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

CALAN RAMOLINO & ASSOCIES

Jean-François SERVAL    Jean Paul SEGURET

Bernard SCHEIDECKER